

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12702

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Adresse du bien : Avenue de Tervueren 32-34-36-38 - Rue des Tongres 39**

**Objet de la demande : réaménager les espaces intérieurs de deux appartements au 7<sup>e</sup> étage gauche et la modifier l'aspect extérieur (façades, châssis, garde-corps, terrasses et poser deux pergolas côté rue et deux pompes à chaleur en toiture**

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : espaces structurants, galeries commerçantes, liserés de noyau commercial, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'habitation

Le bien est situé dans la zone de protection d'un ou plusieurs monument(s), ensemble(s) ou site(s) classé(s) ou inscrit(s) sur la liste de sauvegarde.

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- dérogation du titre I du RRU à l'art.6 (toiture - hauteur) & à l'art.4 (profondeur de la construction) ;
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

**L'enquête publique se déroule du 15/06/2026 au 29/06/2026.**

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 01 septembre 2026, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site [etterbeek.brussels](http://etterbeek.brussels)

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : [urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels) ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique ([urbanisme@etterbeek.brussels](mailto:urbanisme@etterbeek.brussels)) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 29/06/2026** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

**A Etterbeek, le 04/06/2026**

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,  
Annick PETIT

Le Bourgmestre,  
Vincent DE WOLF